

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 8 (1870)

Heft: 52

Artikel: La neutralité suisse : d'après celui qui fut Napoléon III

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce jour-là, c'était fête partout. Les grosses cloches étaient mises en branle. L'archidiacre en chape de soie brodée de perles et d'or, entouré de lumières, marchant au milieu d'un nuage d'encens, allait baisser le saint Evangile que le clergé, pompeusement vêtu, portait ensuite solennellement dans l'oratoire de l'empereur, qui le baisait aussi avec un respect mêlé d'attendrissement, à ce cri mille fois répété par les fidèles : Vivat, vivat !

On bénissait dans les familles la bûche de Noël, en versant du vin dessus, et l'on disait : « *Au nom du père.* » — Dans le nord, où domine la communion luthérienne, on appelle *Noël* la fête des enfants. Jésus-Christ, qui les couvrit de sa robe sainte à Jérusalem, et qui promit à leur innocence le royaume des cieux n'a pu les oublier. « Si vous êtes bien sages, dit une tendre mère à ses enfants, Jésus descendra du ciel sur un nuage d'or, et vous apportera des joujoux. »

En Allemagne, on enferme, la veille de Noël, un arbre chargé de petits cierges, de bombons, de pommes et de jouets, dans une fausse armoire, qu'on ouvre à l'instant où l'on s'y attend le moins, pour donner aux enfants le plaisir de la surprise.

L. M.

L'accordâiron.

(*Air à faire.*)

Lâi avâi dein noutron velâdzo
Onna tant poura Marion,
Que n'avâi qu'on galé vesâdzo
Désô son petit bounet riond.
Et faut quôquè pou d'èretâdzo
Por atteri lè biau luron,
Et fêre on bet d'accordâiron,
Lalurette,
Et fêre on bet d'accordâiron,
Laliron.

Noutra Marion l'irè bravetta,
Mâ lirè sadze qu'on modzon ;
Tsampavè bin sa berrueta,
Câ l'irè forta qu'on drudzon.
Mâ n'è pas tot qu'onna berretta,
D'où bon bré et quôquè gredon,
Po fêre on bet d'accordâiron,
Lalurette,
Po fêre on bet d'accordâiron,
Laliron.

A l'abbaï, la poura drôla
Sè teniâi prâu dèvers lo riond,
Mâ l'irè tot lo dzo sein chôla,
Que veindâi tot pplein dè chétzon.
Lè valet desan : L'è na taula,
Ne lâi a rein dein la mâison,
Po fêre on bet d'accordâiron,
Lalurette,
Po fêre on bet d'accordâiron,
Laliron.

Mâ quoui fut motzet dein cll'affré ?
N'è pas la brâva Marion :

On villio cousin dè son père,
On bin brav' hommo dè Servion,
Lâi laissa cein que faut po fêre,
Avoué Marc âu bin Gédéon,
On petit bet d'accordâiron,
Lalurette,
On petit bet d'accordâiron,
Laliron.

Iô ti lè valet sè vouâitiran :
L'ara dâu bin, que sè desiran.
Et à l'abbâï, tot dâu long,
L'eut prâu valet que la veriran ;
Mâ dè tré tè n'ein eut pas ion
Que put fêre on accordâiron,
Lalurette,
Que put fêre on accordâiron,
Laliron.

Noûtra Marion lâu fe : Bourrisco,
Dâi choûmè, por vo l'è prâu bon ;
Preigno lo vôlet* dâu syndico,
Lo poûro Djan-David Tieinbon.
N'è pas tarâ, n'è pas cadiquo,
Et lo notairo fâ delon
Noutron bocon d'accordâiron,
Lalurette,
Noutron bocon d'accordâiron,
Laliron.

L. FAVRAT.

* *Vôlet, garçon de ferme, dans le Jorat ; tandis que valet signifie fils.*

La neutralité suisse,

d'après celui qui fut Napoléon III.

Sans vouloir puiser des leçons chez celui dont la vie fut en grande partie vouée à l'asservissement des peuples, et à qui la France doit aujourd'hui tant de malheurs, nous publions à simple titre de curiosité les lignes suivantes, tirées d'une brochure écrite par Louis-Napoléon Bonaparte, en 1833, alors qu'il était en séjour dans sa propriété d'Arenenberg. C'est à cette même brochure que nous avons emprunté précédemment quelques passages concernant l'organisation militaire de la Prusse.

« On ne peut être neutre que de deux manières, disait Louis-Napoléon, ou en armant pour défendre son territoire s'il était attaqué, ou en considérant son pays comme un cadavre, sur lequel tout le monde peut marcher impunément. Cette dernière politique ne conviendra, j'espère, jamais à la Suisse. Il faut donc adopter la neutralité armée. Mais celle-ci oblige à traiter en ennemis tous ceux qui voudraient s'approcher des frontières. Ce système est-il sage pour un petit Etat ?

La neutralité de la Suisse ne peut avoir de consistance que si la France et l'Autriche la respectent. Or, dans une guerre générale, la France et l'Autriche trouveraient intérêt à violer le territoire helvétique, car ces deux puissances auraient besoin de la Suisse pour lier les opérations des armées qui manœuvreraient en Allemagne et en Italie.

Le véritable intérêt de la Suisse est donc, dans ce cas, de se choisir un allié. Le choix n'est pas diffi-

cile. La Suisse est l'alliée naturelle de la France, parce qu'elle couvre une partie de ses frontières.

L'empereur Napoléon disait : « C'est l'intérêt de la défense qui lie la France à la Suisse, c'est l'intérêt de l'attaque qui peut rendre la Suisse importante pour les autres puissances. Le premier est un intérêt permanent, le second n'est que passager et de caprice. » Ce peu de mots ne révèlent-ils pas d'une manière frappante la véritable position et le véritable intérêt de la Suisse ?

Pour un grand pays, la neutralité le met à l'abri des attaques, car tous ont un intérêt à ne pas avoir à dos un puissant ennemi de plus. Nous avons vu que, pour un Etat de premier ordre, ce système permet d'attendre l'issue des premiers combats, afin de se mettre du côté du vainqueur. Pour un petit Etat, le fantôme de neutralité n'est qu'une chimère qu'on embrasse avec plaisir, parce qu'elle cache les dangers d'une position difficile; mais en effet, elle ne protège nullement l'indépendance.

On se fie sur un traité signé par toutes les puissances; mais les différents Etats ne sont jamais retenus par la froide observation des traités; c'est la force irrésistible du moment qui les allie ou les divise.

En 1796, Venise cessa d'exister parce qu'elle voulut rester neutre au lieu d'accepter le traité d'alliance offensif et défensif que lui offrait Napoléon. N'ayant su ni maintenir son rôle passif au milieu de si puissants ennemis, ni s'allier franchement à aucun d'eux, de quelque côté que la fortune se fût déclarée, elle devenait toujours la proie du vainqueur.

Eh! pourquoi un peuple libre resterait-il spectateur indifférent s'il s'élevait une lutte opiniâtre entre la cause de la liberté et celle de l'esclavage? Pourquoi la Suisse resterait-elle inactive, lorsque le triomphe de l'une assurerait son indépendance, lorsqu'au contraire le triomphe de l'autre la remettrait sous un joug de fer? Supposons un moment qu'une nouvelle coalition de rois se fit contre la France, et que les parties belligérantes trouvassent même de leur intérêt de respecter la neutralité helvétique. Si la coalition avait le dessus, quel changement ne subiraient pas les destinées de la Suisse! Elle retomberaient sous le joug de l'aristocratie et des puissances étrangères: on la partagerait peut-être comme la Pologne. Si au contraire, la France, en se vengeant de Waterloo, renouvelait Iéna, Austerlitz, les libertés de la Suisse, comme celles de l'Europe, n'en recevraient qu'un nouvel affermissement. Son intérêt réel est donc de s'allier franchement avec le parti dont les succès lui assurent le maintien de ses libertés et de son indépendance.

Je sais que malheureusement le bonheur rend égoïste. Quelques Suisses croient que, séparés du reste de l'Europe par leurs institutions et par leurs montagnes, ils pourraient rester tranquilles au milieu d'un bouleversement général. Qu'ils se détrompent: toute l'Europe se tient par des liens indissolubles. La France est à la tête de la chaîne, et du salut de Paris dépend le salut des libertés de l'Europe entière. D'ailleurs, l'égoïsme ne profite ni aux individus, ni au peuple, et c'est une mauvaise poli-

tique que celle qui fait abandonner ses amis de peur de déplaire à ses ennemis. La politique craintive est la pire de toutes, elle donne du courage à ceux qu'on devrait intimider. »

Le premier parapluie dans le canton d'Appenzell.

Nous empruntons le curieux trait de mœurs qu'on va lire à une notice sur Hérisau, un des principaux bourg d'Appenzell-extérieur :

Le premier parapluie qui fit son apparition dans l'endroit fut envoyé de Paris en 1760 à un négociant nommé Tanner, par un de ses amis et correspondants. C'était une énorme machine, ornée d'une large bande tout autour, et qui excita l'étonnement général, car rien de pareil ne s'était vu jusqu'alors; on l'appela d'abord un « toit contre la pluie. »

Le possesseur de cet objet précieux tint à en faire profiter les notables d'Hérisau. C'est ainsi que le dimanche, lorsque le temps était mauvais, le valet de maître Tanner, revêtu de ses plus beaux habits, s'en allait gravement, et à pas mesurés, chercher à domicile le landamman, qu'il accompagnait à l'église en tenant avec dignité, de sa robuste main, la canne massive du meuble protecteur; il y avait toujours foule pour les voir passer. Venait ensuite le tour du pasteur, qu'on allait chercher et qu'on accompagnait de la même façon, et ce n'était qu'après toutes ces allées et venues que le généreux propriétaire se permettait d'user de son bien.

La nouvelle invention fit pendant bien des semaines le sujet de toutes les conversations, et il ne manquait pas de gens avisés qui hochait la tête et exprimaient des craintes sur les mœurs du pays et l'avenir de la société, du moment qu'on en venait, sous prétexte de civilisation, à éloigner artificiellement de son corps l'eau dispensée par Dieu lui-même.

Eh bien, malgré les parapluies, Hérisau est aujourd'hui un des centres les plus florissants du charmant pays d'Appenzell, qui, bien que dévoué à l'industrie, a conservé plus que bien d'autres des mœurs simples et pures, presque patriarcales.

Un lot au tirage de Francfort.

(D'après Auerbach.)

I

Le royaume de Wurtemberg, surtout la partie qui longe le cours du Danube, est loin d'être un pays enchanteur; aussi n'est-il pas étonnant que toute la vie se concentre dans l'intérieur des maisons. En vain, nous voudrions donner à notre récit un joli cadre; nos lecteurs devront se contenter d'un récit fait par un curé, dans une chambre dont les parois et le plafond sont recouverts en bois brun; un poêle en fer fondu remplace nos cheminées, et si vous regardez à travers les croisées, vous verrez des paysans en chapeau tricorne, gilet descendant jusqu'au bas du buste et un surtout qui est, selon que vous le voudrez, un frac trop grand, ou bien un paletot trop étiqueté. Bref. Voyons maintenant quelle culture on reçoit à Tübingen, la grande université wurtembergeoise, et quels sont les gens de ce pays. Nous laissons la parole à M. le curé s'adressant à un ancien ami d'études.